



INSTITUT D'ÉTUDES BOUDDHIQUES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

CONVOCAATION

Samedi 26 mars 2022 de 10h00 à 13h00.

En raison de la situation sanitaire, l'assemblée aura lieu en visioconférence

Elle sera accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/84586123076?pwd=K3pzbGF5SjZkNjF3aEo4SWM1UT09>

Ordre du jour :

1. Accueil, vérification des pouvoirs, approbation de l'ordre du jour, élection du président de séance. 10h00-10h30
2. Rapport moral :
 - a. Mot du Président de l'IEB : bilan général et perspectives. 10h30-10h50
 - b. Bilan et projets pédagogiques 10h50-11h05
3. **Approbation du rapport moral constitué par les points précédents** 11h05-11h25
4. Point résumé sur la situation financière de l'IEB 11h25-11h40
5. **Approbation du rapport financier** 11h40-11h45
6. Discussion sur la modification d'un article des nouveaux statuts 11h45-11h55
7. **Vote sur les nouveaux statuts à l'issue des débats** 11h55-12h00
8. Discussion pour le renouvellement du CA 12h00-12h20
9. **Élection du nouveau CA** 12h20-12h25
10. Questions diverses 12h25-13h00

Il est demandé aux adhérents à jour de leur cotisation (c'est-à-dire, inscrits à des activités de l'IEB cette année) de réfléchir à la proposition de modification des statuts, qui sera ainsi conçue :

- **Statuts actuels :** « 8.6. FORMATION ET MODE DE FONCTIONNEMENT DU C.P. [CONSEIL PÉDAGOGIQUE] – Le C.A. désigne en son sein un Directeur Pédagogique (qui ne pourra donc pas être un salarié de l'association) ; il s'entoure de l'équipe qui lui paraît nécessaire pour remplir sa mission, y compris, si le C.A. l'autorise, un ou plusieurs salariés qui sera/seront alors membres du C.P., sous l'autorité du Directeur Pédagogique, sans pour autant être membre(s) du C.A. »
- **Texte à substituer :** « 8.6. FORMATION ET MODE DE FONCTIONNEMENT DU C.P. – Le C.A. désigne un Directeur Pédagogique ; celui-ci s'entoure de l'équipe qui lui paraît nécessaire pour remplir sa mission, y compris, si le C.A. l'autorise, un ou plusieurs salariés qui sera/seront alors membres du C.P., sous l'autorité du Directeur Pédagogique, sans pour autant être membre(s) du C.A. »

Si vous souhaitez qu'une question soit abordée au titre des questions diverses ou fasse l'objet d'un point supplémentaire dans cet ordre du jour, merci de nous en informer par courriel, adressé à l'IEB avant le 12 mars prochain.

Si vous ne pouvez être présent à cette AG, merci d'utiliser le pouvoir ci-dessous en désignant une personne de votre connaissance après vous être assuré qu'elle n'en a pas déjà reçu deux autres (selon nos statuts, chaque membre de l'IEB ne peut recevoir plus de deux mandats) et de renvoyer ce pouvoir au siège (MVAC, BAL 68, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris).

INSTITUT D'ÉTUDES BOUDDHIQUES – A.G. ORDINAIRE DU 26/03/2022 À 10H00

POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ(E) NOM / PRENOM :

ADRESSE :

DONNE POUVOIR À : POUR ME REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ET PROCÉDER EN MON NOM ET PLACE À TOUTE DISCUSSION, DÉLIBÉRATION ET VOTE DE RÉSOLUTION.

SIGNATURE (précédée de la mention « bon pour pouvoir ») :

INSTITUT D'ÉTUDES BOUDDHIQUES

Adresse postale : MVAC, BAL 68, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris - Tél. [00-33] (0)1.83.96.92.38
courriel : ieb@bouddhismes.net / site Internet : <http://www.bouddhismes.net>